

Procès-verbal

15^e Assemblée des Délégués de l'ASGT le 23 mars 2019

Début : 10h00

Fin : 12h21

Lieu : Salle Communale de Luchepelet, Bernex

PV à valider lors de l'AD de mars 2020

Ordre du Jour

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 24 mars 2018
Disponible sur notre site : www.a-s-g-t.ch/index.php/documents-asgt
 3. Rapport de gestion 2018
 4. Compte rendu financier 2018
 5. Rapport des vérificateurs aux comptes
 6. Discussion et approbation des rapports
 7. Fixation des cotisations 2019
 8. Présentation, discussion et approbation du budget 2019
 9. Démissions et Elections :
 - 9.1 Démissions au Comité
 - 9.2 Elections au Comité
Postes à repourvoir : directeur de tir 300m
 - 9.3 Membres du Bureau
 - 9.4 Désignation d'une Société à la vérification des comptes
 10. Informations et Divers
 11. Remise de prix à des Jeunes Tireurs
 12. Distribution des prix et médailles
 13. Propositions des Sociétés
-

Président :

- M. Laurent JAKOB

Procès-verbal :

- Mme Sandra CEREGHETTI

Présences :

- Sociétés 17
- Délégués 54
- Membres d'honneur 10
- Membres du comité 8
- Membres ayant droit de vote 72
- Majorité = moitié des votants + 1 37

Scrutateurs :

- M. Jean-Daniel GERBER
- M. Reto SCHUCAN

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs

Le Président prie l'assemblée de se lever pour l'entrée de la bannière.

Le Président salue les invités, les délégués des Sociétés genevoises, les tireuses, et les tireurs. Il remercie d'avoir répondu une nouvelle fois à l'invitation. Il remercie tout le monde de s'être déplacé nombreux dans cette magnifique Commune de Bernex que le Président connaît bien.

Le Président ouvre la 15^e assemblée des délégués de l'Association Sportive Genevoise de Tir.

Elle a été convoquée conformément aux statuts, nous pouvons dès lors délibérer valablement. Il informe que la tenue du procès-verbal est confiée à notre secrétaire, Mme Sandra CEREGHETTI, et signale que cette assemblée sera enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal. Il rappelle que les décisions se votent à la main levée ou à bulletin secret, à la demande de ¼ des délégués ayant le droit de vote.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour :

Aucune demande de modification n'est formulée.
--

Le Président tient à remercier, la Municipalité de Bernex, non seulement pour la mise à disposition de cette salle, nécessaire et indispensable à l'organisation de notre manifestation annuelle, mais aussi pour l'apéritif que nous aurons l'honneur et le plaisir de partager ensemble en fin de session. Il salue M. Cyril HUGUENIN, Conseiller administratif de la commune de Bernex, qui remplace Mme Guylaine ANTILLE, ne pouvant être présente.

Bernex est un lieu important pour le tir sportif genevois. Le stand cantonal y est implanté depuis plus de 100 ans et la commune a toujours soutenu notre sport.

Le Président salue tout particulièrement les personnalités suivantes, qui ont spontanément répondu à notre invitation :

Mme Céline AMAUDRUZ, Conseillère nationale,
Mme Vivienne DUPPENTHALER, Membre de la commission de tir C10m C50m,
M. André CASTELLA, Secrétaire général adjoint chargé de la sécurité, représentant de **M. Mauro POGGIA**, en charge du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES),
M. Roger GOLAY, Conseiller national,
M. Jérôme FALLEY, Directeur général de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires,
M. le Divisionnaire Yvon LANGEL, Cdt division territoriale 1
M. Nicola SQUILLACI, Chef service de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires, Cdt d'arrondissement de Genève,
M. le Lt-Col Richard ANDRÉ, Officier Fédéral de tir de la région 1,
M. André MAURY, Président de la Commission Cantonale de Tir Genève, Membre d'honneur et précédent Président de l'ASGT,
M. Ruedi MEIER, représentant de la Fédération Suisse de Tir,
M. Roger SERVETTAZ, Président de l'Association Genevoise des Sports,
M. Frédéric RENEVEY, Président de la Commission Cantonale d'Aide au Sport et de la Commission des Sports de l'Association des Communes Genevoises,
M. Antonio STRAPPAZZON, de la Fondation pour la conservation de la Maison du Général Guillaume Henri DUFOUR,
M. Cyril HUGUENIN, Conseiller administratif de la Commune de Bernex,

Mmes et MM les représentants des Association cantonales de tir : la Société Vaudoise des Carabiniers, la Fédération Sportive Valaisanne de Tir, la Fédération Jurassienne de Tir, la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois et la Société Neuchâteloise de Tir Sportif, et en particulier son Président, **M. Yvan PERRIN**,

M. Daniel MARGAIRAZ, Président du Centre Romand de Performance (CRP),

M. Michel FRANCEY, Président d'honneur de l'ASGT,

M. Otto KUNZ, ancien Président ASGT et Membre d'Honneur, ainsi que **6 Membres d'Honneur**,

Pour finir, le Président salue les déléguées et les délégués des sociétés de l'Association Sportive Genevoise de Tir. Il espère n'avoir oublié personne, si c'est le cas, il prie de bien vouloir l'excuser.

Le Président informe à l'assemblée que de nombreuses personnes se sont excusées :

Mme Guylaine ANTILLE, Maire de la Commune de Bernex,

M. Serge AUDERSET, Membre d'honneur,

M. Yves BEZENÇON, Chef de service du Centre de Logistique Civil et Militaire,

Mme Martine BOILLAT, Association Jurassienne Bernoise Sportive de Tir,

Mme Martine BRUNSCHWIG GRAF, Membre d'honneur,

M. Robert CRAMER, Conseiller aux États,

M. Werner EUGSTER, Membre d'honneur,

Mme Laurence FEHLMANN RIELLE, Conseillère nationale,

M. Benoît GENECAND, Conseiller national,

M. Antonio HODGERS, Président du Conseil d'État,

M. Sami KANAAN, Maire de la Ville de Genève,

M. Urs LOEFFEL, Chef du CITS et Cdt de la place d'arme de Genève,

M. Claude MAILLEFER, Responsable du Concours Fédéral de Société C50,

Mme Liliane MAURY PASQUIER, Conseillère aux États,

Mme Lisa MAZZONE, Conseillère nationale,

M. Mauro POGGIA, Conseiller d'État chargé du Département de la Sécurité,

M. Philippe REBORD, Chef de l'Armée,

M. Jean ROMAIN, Président du Grand Conseil,

M. Werner SALZMANN, Association Bernoise Sportive de Tir,

M. Maurice SCHERRER, Membre d'honneur,

M. Michel SIMON, Membre d'honneur,

M. Carlo SOMMARUGA, Conseiller national,

M. Hans-Rudolf STOLL, Membre d'honneur,

Mme Katrin STUCKI, Cheffe du tir et activités hors du service,

M. Olivier VODOZ, Membre d'honneur,

M. Gilbert VONLANTHEN, Conseiller administratif de Bernex

La parole est donnée à M. Laurent FOURNIER, Vice-Président de la Société de Tir de la Fraternelle de Bernex, organisatrice et support logistique de cette assemblée. Ce dernier présente sa société de tir qui a été fondée il y a de cela 160 ans, c'était en 1859. Ceci en fait la plus ancienne société de la Commune. M. Laurent FOURNIER tient à dire que la Fraternelle s'engage activement pour la formation des jeunes en accueillant, année après année, une quarantaine de jeunes tireuses et tireurs dans le cadre des cours en questions. Il souligne qu'en 2018 la Fraternelle était la 6^{ème} société suisse sur 841 au nombre de participants qui ont terminé leur cours jeunes tireurs.

Le Président remercie M. Laurent FOURNIER, mais aussi la Fraternelle, son comité, ses moniteurs et jeunes tireurs pour leur aide d'aujourd'hui, et le félicite pour son engagement.

La parole est donnée à M. Cyril HUGUENIN, représentant de la Maire de la Commune de Bernex. Ce dernier apporte le message des autorités.

Le Président remercie M. Cyril HUGUENIN, pour avoir eu la gentillesse de représenter la Maire Mme Guylaine ANTILLE en son absence, pour ses paroles, et le prie de transmettre ses remerciements aux autorités de Bernex. Il remercie aussi la commune de leur soutien pour le tir, ce qui est assez rare. Bernex est connue de tous les tireurs genevois et fédéraux, car c'est ici que se tient le stand cantonal. C'est ici qu'est organisé chaque année le tir en campagne, la plus grande manifestation de tir populaire au monde (plus de 120'000 tireurs dans toute la Suisse). C'est ici qu'ont lieu les finales de tir à 300m. C'est ici aussi qu'ont eu lieu les derniers Grands Tirs de la Campagne Genevoise et le prochain qui aura lieu cet automne, organisé conjointement par les Sociétés de Tir de Versoix, Veyrier et la Fraternelle.

Il profite de dire qu'en ces temps de développement urbain important dans la région de Bernex, la menace plane sur le stand cantonal de Bernex. La commission paritaire de gestion des fonds communaux affectés à l'assainissement, la modernisation et l'entretien des lignes de tir du canton a rendu un rapport cet automne montrant la nécessité absolue d'avoir un stand cantonal en remplacement de celui de Bernex. Il ne reste plus qu'à trouver un emplacement et le financement... Et là encore, nous comptons sur le soutien de Bernex, pas forcément pour le financement, mais au moins pour l'emplacement. Il a été montré que le besoin est autant militaire, sportif, de formation des jeunes tireurs, et il est du ressort des communes, de l'armée, de la police, et des sociétés de tir. Il est impératif de joindre nos efforts pour trouver une solution rapide et pérenne.

HOMMAGE AUX DISPARUS

La grande famille des tireurs perd annuellement des membres fidèles et dévoués qui ont été actifs dans différentes fonctions de leurs sociétés en n'ont jamais ménagé leur engagement, soit dans le temps consacré, soit dans la durée.

Le Président demande à l'assemblée de se lever et nomme les disparus :

- | | |
|--------------------------------|--|
| M. Christian AMSTUTZ, | Tireur de la Fraternelle de Bernex. |
| M. Antoine BOISSIER, | Ancien membre du comité de l'ASGT de 2006 à 2011 et Membre de la Société de Versoix. |
| M. Yves GODINAT, | Membre d'honneur de la Société Cantonale de Tir en 1983 après 15 ans de comité. Membre EAN, Commissaire. Responsable des mentions et des maîtrises en campagne. Adjoint au Directeur de tir P50. Directeur de tir P10 et P25. Médaille de Mérite en 1984, Membre d'honneur en 1993 et octogénaire en 2005. |
| M. Charles KOHLER, | Membre de la Société Militaire des Carabiniers Genevois. |
| M. Jean-Charles MUNGER, | Membre EAN et Commissaire, Archiviste, Membre d'honneur en 1990, octogénaire en 1998 et médaille de Mérite en 1999. |
| M. Gérald PERRET, | Ancien Président de la Centrale jusqu'en 2016, médaille de Mérite en 2018. |
| M. Roger PERRETEN, | Ancien membre du comité de la Société de tir de Veyrier, roi depuis 2003. |
| M. Louis ROSSI, | Membre du comité de la Société de tir de Veyrier, tireur émérite, Champion Suisse en 1975, Roi depuis 1967 et roi perpétuel. Membre des Carabiniers de Carouge depuis 2001. Membre EAN, et Commissaire, octogénaire en 2009. |

2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 24 mars 2018

Le Président rappelle à l'assemblée que le PV de la 14^e assemblée des délégués du 24 mars 2018 à Veyrier se trouve aux pages 5 à 17 du rapport annuel 2018, ainsi que sur le site de l'ASGT : www.a-s-g-t.ch/index.php/documents-asgt

Le PV de la 14 ^e assemblée ordinaire des délégués est accepté.

3. Rapport de gestion 2018

Le Président commence son rapport en rendant hommage à ceux qui propulsent Genève sur les plus hautes marches des podiums au niveau Suisse, en permettent ainsi à notre petit canton d'être reconnu parmi les plus grands. Félicitations à ces championnes et champions pour leur investissement et leurs succès. Et pour commencer, il cite notre jeune espoir, Mlle Jennifer KOCHER. Jennifer a défendu son titre de championne Suisse à la carabine 50m acquis en 2017, elle l'a remporté, elle a aussi remporté la médaille d'or en trois positions à 50m. Pour couronner le tout, elle est aussi championne Suisse junior à la carabine 10m. Jennifer continue sa progression, elle a rejoint le Centre Romand de Performance (CRP) à Lausanne.

Ses résultats et son parcours donne des idées à d'autres jeunes qui sont prêts à suivre son exemple. Nous avons quelques espoirs très prometteurs pour cette année et les suivantes.

C'est un honneur et un plaisir de la fêter aujourd'hui. L'ASGT ayant à cœur de soutenir les jeunes, le Président appelle Jennifer pour lui remettre un chèque de Frs. 1'000.00 comme soutien pour sa persévérance.

Le Président énumère la liste des champions et championnes ainsi que leurs titres.

Le palmarès est disponible dans le rapport annuel 2018.

Le Président invite ces personnes à se lever et l'assemblée à les applaudir.

Rapport du Président

« A la fin de cette première année à la présidence de notre association, je tire un bilan très positif de cette expérience. Je le disais lors de notre dernière assemblée, M. André MAURY me remet le gouvernail d'un navire solide, avec un équipage de qualité mais sur une mer un peu agitée. Cette image est toujours valable.

Prenons le navire : notre sport va bien ! Nous avons une fois encore des résultats magnifiques et des podiums suisses dans différentes disciplines. J'ai parlé tout à l'heure du parcours de Jennifer, nous stabilisons cette année notre filière du sport d'élite et nous en sommes fiers et heureux. Nous voyons dans les comptes que, pour toutes les disciplines, les chiffres augmentent. Que ce soit les produits (provenant des organisations des divers concours) ou les charges (automatiquement liées).

Du côté des jeunes tireurs, c'est à nouveau un immense succès et nous devons, pour 2019, malheureusement encore une fois refuser des inscriptions, et ce sans faire de campagne d'information auprès des 15-17 ans. Céline Blanc a été à plusieurs reprises citée au niveau Suisse comme exemple de succès des cours jeunes tireurs. Elle a présenté ses activités et ses méthodes lors de la Conférence Fédérale des Officiers Fédéraux de tir qui a eu lieu à Genève cette année.

Nous avons eu cette année 609 inscriptions, dont 455 nouvelles inscriptions et 154 réinscriptions. Malheureusement, faute de place dans les cours, nous avons dû refuser 205 jeunes. Merci au 9 sociétés qui organisent les cours. 3 d'entre elles sont dans le top 10 des 841 sociétés suisses, à savoir : Veyrier, l'Arquebuse et la Fraternelle. Les autres : Versoix, Pro Helvetia, Les Amis du Mannequin, Le Tell, La Centrale et les Sous-Officiers et Soldats sont aussi dans le premier quart des sociétés suisses. Et une petite perche aux autres sociétés pour de nouveaux cours...

L'équipage maintenant : j'ai la chance d'avoir des chefs de discipline expérimentés et volontaires. Merci à eux, sans qui nous ne pourrions organiser nos saisons de tir et nos finales. J'ai grand plaisir à pouvoir leur déléguer ces activités en toute confiance. Ils sont non seulement experts dans leur domaine, mais prêts aussi à aider dans d'autres disciplines et au comité. Merci aussi à

André, Michel, Otto, tous anciens présidents, qui sont là aujourd'hui, qui m'ont guidé et conseillé dans cette première année de découverte. Enfin, merci aux bénévoles qui viennent nous épauler lors de chaque finales, matchs ou manifestations.

Toutefois, comme dans chaque organisation, nous avons besoin de sang neuf. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents, qui viendraient épauler nos responsables.

Nous avons écrit à tous les licenciés genevois, nous cherchons plusieurs personnes pour divers postes. N'hésitez donc pas à nous rejoindre pour cette aventure.

Finalement les quelques écueils que nous avons rencontrés en 2018 et qui continuent à nous préoccuper fortement en 2019. D'abord la disparition programmée du stand de Bernex. Nous l'avons dit et répété, cela impactera le tir sportif, les sociétés utilisatrices, les cours jeunes tireurs et le tir hors-service.

L'adaptation de la loi sur les armes est aussi une préoccupation majeure. Genève a contribué à la récolte des 125'000 signatures qui ont permis de déposer le référendum. Il s'agit maintenant de continuer cet effort afin de convaincre le peuple lors de la votation du 19 mai que les adaptations proposées sont inutiles, contre notre liberté de citoyens suisses et dangereux pour l'avenir de notre sport. Nous comptons sur toutes et tous pour persuader un maximum de nos concitoyens de voter non à cette loi. L'ASGT se positionne pour la défense des tireurs. En suivant les recommandations de la Communauté d'Intérêt du Tir, elle soutient la campagne. Vous trouverez déjà des flyers sur les tables. »

Pour nous présenter cette votation importante et ce qui est fait au niveau local, le Président a le plaisir de donner la parole à la personne qui assure le point focal entre la CIT et le Comité genevois, M. Alexandre TROFIMOV, de la société des Carabiniers de Jussy.

Le Président le remercie pour sa présentation. Il s'agit maintenant d'étendre cette bonne parole à nos proches, nos familles, etc...

Il rappelle qu'une Association n'est rien sans ses appuis, techniques, financiers et politiques.

Il remercie l'ensemble des communes genevoises, qui, par leurs soutiens techniques et financiers, assument leurs rôles actifs au sein de la commission paritaire pour l'entretien des installations des lignes de tir, merci à celles qui accueillent les stands genevois sur leurs terres et qui soutiennent leurs sociétés locales.

Il remercie :

M. Jérôme FELLE, Directeur général, de l'OCPPAM, et aussi Président de la Commission Paritaire citée précédemment.

Le Major Nicola SQUILLACI, Commandant d'arrondissement, et son personnel administratif et le remercie également pour le prix du SAM, toujours apprécié par le tireur récompensé.

M. Yves BEZENCON, Directeur du Centre Logistique Civil et Militaire, et son personnel.

Il remercie également la Commission cantonale d'Aide au Sport, pour le soutien financier accordé à l'ASGT et à certaines sociétés de tir orientées vers la formation des jeunes.

La Ville de Genève pour le prix offert au meilleur JT et la décoration florale de la salle et des tables à manger, merci aussi au SEVE.

Il adresse ses remerciements aux membres des comités des sociétés pour leur travail, leur dévouement sans failles, année après année.

Pour terminer, il tient aussi à remercier très sincèrement les membres du Comité, du bureau de l'ASGT et les membres hors comité pour leur précieuse collaboration. Conscient que, sans tous, rien ne serait plus possible.

Le Président donne la parole à M. André CASTELLA, Secrétaire général adjoint, chargé de la sécurité, et qui remplace M. le Conseiller d'Etat, Mauro POGGIA qui nous apporte le message du Conseil d'état.

Le Président le remercie pour ses mots, et le temps consacré à la cause du tir. C'est toujours appréciable d'avoir un répondant à l'écoute de nos problèmes.

Nous savons que 2019 (et les suivantes) seront des années chargées pour notre cause. Nous nous réjouissons de chercher et de trouver ensemble des solutions, avec le département en général et en particulier avec M. Jérôme FELLE, avec qui nous avons déjà de fréquents et excellents contacts. Espérons que notre nouveau ministre de tutelle nous entende et puisse faire aussi avancer nos projets...

4. Compte rendu financier 2018

Le Président passe la parole au caissier, M. David COUTAU qui présente les comptes, selon le bilan remis à l'entrée de l'assemblée accompagné du rapport annuel 2018.

M. David COUTAU signale qu'il y a une perte qui nécessite néanmoins un commentaire en raison d'un ajustement exceptionnel. En effet, le Comité a décidé de saisir une opportunité de rabais important sur une commande de médailles, et en a provisionné pour 3 ans. Le Comité a profité de cette augmentation importante du stock pour en faire l'inventaire extensif.

Aussi, il a également saisi l'occasion de faire un inventaire des verres, qui lui aussi, s'est révélé plus important qu'estimé. Ce qui a permis de procéder à un ajustement positif exceptionnel de l'inventaire.

Par la même occasion, le caissier profite d'informer que le Comité encourage à faire usage du stand des Bois-des-Frères, qui est disponible toute l'année et ouvert à tous les membres des Sociétés.

Enfin, il remercie la Commission cantonale d'aide au Sport pour leur soutien et remercie également la Ville pour leur considération en nature.

Le Président remercie M. David COUTAU pour ce rapport et pour l'ensemble de son travail tout au long de l'année.

Le Président suggère de répondre aux éventuelles questions après le rapport des vérificateurs des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

La Société Militaire de Genève, le Tell et Servir Police étaient les sociétés désignées, lors de l'assemblée de l'année passée pour vérifier les comptes de l'ASGT de l'exercice 2018.

Le 19 mars 2019, les trois sociétés étaient représentées pour la vérification des comptes par:

- **M. Ronald CITHERLET**, Société de tir militaire le Tell
- **M. Pierre AEGERTER**, Société de tir, Servir Police
- **M. Jean-Daniel GERBER**, Société Militaire de Genève

M. Ronald CITHERLET de la société le Tell prend la parole pour lecture du rapport.

Le Président remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail et leur rapport, ainsi que pour leurs questions et suggestions pertinentes. Les vérificateurs recommandent l'acceptation du bilan.

6. Discussion et approbation des rapports

Le Président ouvre la discussion sur les trois rapports (de gestion ; compte-rendu financier et vérificateurs).

Il n'est pas demandé de discussion.

Le Président passe au vote à main levée.
Rapport de gestion, compte-rendu financier et vérificateurs des comptes.

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité, aucune abstention.

Le Président donne la parole à M. Ruedi MEIER, Délégué de la FST, qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être parmi nous. Il profite de cet instant pour le remercier et transmettre les salutations à la FST.

M. Ruedi MEIER apporte la parole de la Fédération Suisse de Tir.

Le Président le remercie chaleureusement pour ses paroles, et indique que la présence d'un membre du Comité de la FST est toujours très appréciée.

7. Fixation des cotisations 2019

Le Président informe que les nouvelles cotisations FST entrent en vigueur cette année !
Au vu du rapport financier, le comité propose pour cette année, de conserver les cotisations cantonales comme votées l'année passée.

- 0 à 15 licences 200.-
- 16 à 30 licences 300.-
- 31 à 50 licences 400.-
- 51 à 100 licences 650.-
- 101 à 150 licences 700.-
- 151 à 200 licences 800.-
- 201 à 250 licences 900.-
- 251 à 300 licences 1000.-
- 301 à 400 licences 1100.-
- Plus de 400 licences 1500.-

Les sociétés s'acquittent en plus d'une redevance de Frs. 2.50 par programme obligatoire et de Frs. 5.- pour les programmes des Jeunes Tireurs de première année terminés.

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée.

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité, pas d'abstention.

8. Présentation, discussion et approbation du budget 2019

Le caissier expose les principales lignes du budget 2019 remis à l'entrée de l'assemblée, accompagné du rapport annuel 2018, et il encourage à bien regarder la prochaine facture qui sera envoyée. Elle inclut le nouveau modèle de facturation de la FST. L'explicatif de ce dernier sera inclus dans l'envoi. L'ASGT n'a pas changé son échelle de cotisations.

En effet, nous gardons un biais conservateur concernant nos finances, les charges restant plus importantes que les revenus estimés. Cependant, nous avons une vision constructive pour notre sport et continuerons d'utiliser les moyens mis à notre disposition pour le soutenir.

Finalement, au vu des risques posés par la reprise d'une directive « Schengen » il est probable qu'un effort financier doit être consenti pour soutenir les entités qui travaillent au soutien de notre sport, ainsi que notre modèle d'acquisition et de détention d'armes ; tel qu'il sera soumis au souverain le 19 mai 2019.

Il remercie l'assemblée pour leur attention et leur confiance qu'ils ont octroyées.

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à la main levée.

Le budget est accepté à l'unanimité, pas d'abstention.

9. Démissions et élections

9.1 Démission au comité

Le Président informe qu'il n'y a pas de démission au comité cette année, et il s'en réjouit.

9.2 Election au comité

L'année passée la candidature de Mme Sandra CEREGHETTI comme secrétaire et rédactrice du rapport annuel était acceptée.

Durant cette année de probation, elle s'est engagée corps et âme dans ce travail. Le comité est très satisfait de son travail et propose de la titulariser comme membre à part entière du comité.

Le Président passe au vote à main levée.

Sandra CEREGHETTI est élue au comité.

Un état des postes vacants a été joint à la convocation. Le poste de directeur 300m, que le Président occupe en parallèle de son poste de Président est ouvert.

Il a le plaisir d'annoncer qu'une solution a été trouvée. Il y a quelqu'un qui est prêt à entrer au comité comme responsable 300m. Il fonctionnera comme adjoint et le Président lui transmettra toutes les informations et tous les documents en « live » pendant la saison qui vient de démarrer. Ensuite il reprendra le poste dès 2020.

Le Président demande à M. André MAURY, Président de l'Arquebuse de présenter le candidat M. Alain DUCHOUD, l'un de ses membres.

Le Président rappelle que, le ou la candidat(e) est nommé(e) pour une année à titre d'essai et que sa nomination comme membre du Comité sera effective lors de la prochaine AD.

M. André MAURY est fier de présenter M. Alain DUCHOUD au poste de Directeur adjoint 300m auprès de l'ASGT.

La candidature d'Alain DUCHOUD est acceptée pour une année d'essai.

9.3 Membre du bureau

Le Président informe que malheureusement 3 personnes ont désiré quitter le bureau. Il s'agit de :

- Mme Nancy UNGARELLI-DUPPENTHALER, gestion des médailles et distinctions
- M. Jean-Pierre ALLAMAN, adjoint C50
- M. Harley ANDEREGG, photographe

Le Président remercie Nancy UNGARELLI-DUPPENTHALER, qui a passé beaucoup de temps avec Céline BLANC pour remettre à jour l'inventaire des médailles et à mettre en place un suivi plus précis. Comme David COUTAU l'a expliqué précédemment, nous avons aussi construit un stock plus souple, plus facile à gérer, et plus économique.

Pour ce qui est des deux autres membres démissionnaires, qui sont absents aujourd'hui, le Président leur transmettra des remerciements de la part de l'assemblée.

Le Président rappelle qu'en début février une lettre de l'ASGT a été envoyée à toutes les sociétés, dans le cadre de plusieurs postes à repourvoir au sein du bureau, à savoir :

- Archiviste : gestion des archives ;
- Banneret (porte-drapeau) : présence lors des manifestations officielles et assemblée des délégués ;
- Photographe ;
- Adjoints : pour les responsables 300m, carabine 50m, carabine 10m, pistolet 25m et pistolet 10m.

Il informe qu'il a reçu plusieurs réponses et qu'il va commencer à voir les candidats très prochainement. Le Président en profite pour informer qu'une personne a déjà pris ses fonctions, il s'agit du photographe, M. Jonasz FAVRE, et il le remercie.

Bien entendu les postes sont encore ouverts et nous acceptons toutes les candidatures.

Le comité 2019 est composé de la manière suivante:

M. Laurent JAKOB	Président, Responsable 300m, Responsable matcheurs, Responsable tirs libres 300m et pistolet.
Mme Céline BLANC	Vice-Présidente, Cheffe JT, Responsable carte couronne, Responsable TC, Responsable SAT, responsable du tir des retardataires.
Mme Sandra CEREGHETTI	Secrétaire, Rédactrice du rapport annuel, règlements.
M. David COUTAU	Caissier.
M. Jean-Claude ABOUGHANEM	Responsable C50, administration, des membres, Adjoint au caissier
M. Philippe MASMEJAN	Responsable P50
M. Gerhard BARABASS	Responsable C10, Responsable tirs libres C10 et C50
M. Claude Alain HILTBRUNNER	Responsable P10
M. Henri DEUTSCH	Chef distinctions, Archiviste, Banneret
M. Alain DUCHOUD	Adjoint, et futur responsable 300m

Hors comité:

M. Serge FAVRE	Responsable P25
M. Claude MAILLEFER	Responsable Concours Fédéral de Sociétés C50
Mme Vivienne DUPPENTHALER	Responsable primes et distinctions C50

Membres du bureau:

M. Frédéric CHOLLET	Webmaster
M. Jaime CASCAO	Adjoint P50
Mme Mylène STOYA	Adjointe P25
M. Patrick FRIEDLI	Adjoint P10, et gestion du stock des médailles
M. Jonasz FAVRE	Photographe

La composition du comité est acceptée par acclamation.

9.4 Election d'une société de vérification des comptes

La société de tir Le Tell, arrive en fin de mandat comme vérificateur des comptes et se doit d'être remplacée. Selon notre tournus, il est proposé la Société de tir Sous-Officiers et Soldats.

Pour l'exercice 2019 les sociétés sont :

- **Société Militaire de Genève**
- **Société de tir Servir Police**
- **Société de tir Sous-Officier et Soldats**

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée.

Les sociétés sont acceptées à l'unanimité, pas d'abstention.

10. Informations et divers

Le Président repasse la parole à M. Ruedi MEIER, qui nous présente la Fête fédérale de tir 2020 qui compte bien évidemment sur la présence de nombreuses personnes. Vous pouvez consulter le site : www.lu2020.ch

Le Président remercie M. Ruedi MEIER pour sa présentation et l'assure que Genève sera présente lors de cette importante fête. Il prie Ruedi de transmettre des félicitations aux organisateurs.

Aucune autre proposition n'est parvenue au comité, néanmoins le Président demande à l'assemblée, si une personne désire prendre la parole.

Personne ne souhaite prendre la parole.

Le Président passe la parole à M. le divisionnaire Yvon LANGEL, Cdt de la division territoriale 1, chargé de nous apporter le message des autorités militaires.

M. Yvon LANGEL adresse un message de son office.

Le Président le remercie pour ses mots et également du temps qu'il consacre à la cause du tir ; il est toujours très appréciable d'avoir un répondant à l'écoute de ses problèmes.

11. Remise de prix à des Jeunes Tireurs

Les prix sont remis selon le rapport 2018 avec l'aide des invités ou donateurs présents.

12. Distribution des médailles et prix

Les prix et médailles sont remis selon le rapport 2018 avec l'aide des invités ou donateurs présents.

Pour les récipiendaires qui se sont excusés, les médailles et les prix sont remis dans l'enveloppe de leurs sociétés.

13. Proposition des sociétés

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

AG des délégués 2020

Le Président informe que la 16^e Assemblée des Délégués de l'Association Sportive Genevoise de Tir se tiendra le 21 mars 2020, à Jussy. Elle sera organisée par la Société des Carabiniers de Jussy.

Il prie le Président de la Société des Carabiniers, M. Daniel MUELLER, de s'avancer.

M. Daniel MUELLER informe qu'il aura l'honneur et le plaisir d'organiser cette assemblée avec son Comité.

Mot du Président

Le Président remercie sincèrement l'accompagnement musical, le groupe « LècheBéton » et sa cheffe Mme Sylvie BOSSI. Il remercie aussi le traiteur de Châtelaine, M. Nicolas BURGI, qui s'occupe du repas.

Le Président remercie très sincèrement M. Laurent FOURNIER, Vice-Président de la Fraternelle, pour l'organisation et la prise en charge de cette manifestation.

« Au nom du comité de l'ASGT je vous souhaite une bonne saison de tir 2019, dans toutes les disciplines, du plaisir et de la réussite. Le côté convivial et amical de notre sport, l'absence de violence et le professionnalisme de nos cadres est un exemple et doit le rester.

Que vive le tir sportif, le tir en général, que vive l'ASGT, que vive Genève et que vive la Suisse. »

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour la sortie de la bannière.

La secrétaire : Sandra CEREGHETTI